

Formation Tous Corps d'Etats

LA NOUVELLE REGLEMENTATION GAZ

OBJECTIFS

Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018

Maitriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformités.

PRÉ-REQUIS

Des connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage

PUBLIC

Artisan ou salarié d'une entreprise de plomberie et de chauffage

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéo, rétroprojecteur, supports papier, études de cas,...

SUIVI EVALUATION

Feuilles d'émargement collective et attestation de présence individuelle

VALIDATION

Passage d'un test

DUREE & DATES

1 jour de formation soit 8 heures
Le 4 octobre 2019 à Rodez

PROGRAMME

1^{er} Partie – matinée

- Accueil des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du nouvel arrêté
- Présentation des cinq guides thématiques
- Présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 :
 - (SPE) Sites de production d'énergie
 - (AAS) Aptitude au soudage (soudage, brasage et soudo-brasage)
 - (AMG) Appareils et matériels à gaz

2^{ème} Partie – après midi

- Présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 (suite) :
 - (IG) Installations de gaz
 - (EVAPDC) Evacuation des Produits De Combustion
- Les nouveaux certificats de conformités
- Exercices d'applications sur des cas concrets
- Correction en commun
- Bilan et synthèse de la formation